



Protocole de lutte contre le harcèlement au collège : pHARe

publié le 09/10/2023

Le collège René Caillié s'est engagé depuis la rentrée 2022 dans le programme pHARe qui a pour but de prévenir, traiter et lutter contre les situations de harcèlement, et favoriser un climat scolaire serein pour tous les élèves.

Une équipe BVE « **bien vivre ensemble** » constituée de cinq personnes ressources a été formée :

- ▶ Mme Baissière, secrétaire de direction
- ▶ Mme Borel, infirmière scolaire
- ▶ Mme Laplassotte, assistante d'éducation
- ▶ Mme Deveza, CPE
- ▶ Mme Morin, CPE

Un Protocole a été élaboré afin de traiter les situations d'intimidation, de moqueries, de harcèlement...

En fonction des situations, l'équipe « bien vivre ensemble » pourra être saisie et sera amenée à mettre en place **le protocole ci-joint** (voir schéma).

En cas d'intimidation, de moqueries, la "méthode de la préoccupation partagée" (MPP) sera employée par le biais d'entretiens avec les différents élèves, ainsi que des médiations en fonction des situations, qui selon les cas, pourront entraîner des punitions ou des sanctions.

N'hésitez pas à parcourir le site en lien <https://www.preoccupationpartagee.org/> afin de vous informer plus précisément sur la MPP.

Si vous avez connaissance d'une situation d'intimidation ou de moqueries à caractère répétitif, **vous pouvez faire appel à l'équipe ressource en envoyant un mail sur ce.0170144p@ac-poitiers.fr**

Une équipe d'élèves ambassadeurs volontaires sera également formée **le mardi 14 novembre 2023**.

Les élèves souhaitant postuler pour être ambassadeurs peuvent se faire connaître auprès de la vie scolaire du 9/10 au 9/11 2023.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute si vous avez besoin d'informations complémentaires .

Bonne journée

L'Equipe bien vivre ensemble

Portfolio



Document joint

 2324_rc_schema_protocole_phare_caillie (PDF de 875.1 ko)